



Ligue Régionale Rhône-Alpes de Cyclotourisme



Ain - Ardèche - Drôme - Isère - Loire - Rhône - Savoie - Haute-Savoie

E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclorhonaipin.org>



Objet de la réunion	Date de la réunion	Lieu de la réunion
Réunion CD	28 août 2010	Bourgoin Jallieu
Rédacteur	Nombre de Pages	Date prochaine réunion
Michel PERROT	8	16 octobre 2010

Nom	Fonction	CODEP	Fonction CoDep	Téléphone Portable	e-mail	P : Présent A : Absent Pv : Pouvoir EXC : Excusé
J.J. PECH	Président	69	Président	06 86 96 96 52	jjpech.cyclo@wanadoo.fr	P
E. CARPENTIER	Vice-Président Resp. Communication	69		06 84 69 32 59	mce22@free.fr	P
C. LENOBLE	Vice-Président Resp. Formation	69		06 61 44 39 27	lenoble.claude@neuf.fr	P
M. PERROT	Secrétaire général	01	Président	06 79 18 19 72	mich.perrot@wanadoo.fr	P
G. BERNARD	Trésorier	42		06 71 54 60 85	cyclo.gilles.bernard@gmail.com	P
P. PERRARD	Secrétaire adjoint – Com. Litiges	01		06 77 19 60 51	patrickperrard@yahoo.fr	P
J. VIEL	Resp. Com Jeunesse	38	Représente le Codep 38	06 70 55 78 96	vieljacques@orange.fr	P
J. GOUNON	Com. Jeunesse	42		06 66 33 89 64	julios42@hotmail.com	A
C. EYRAUD	Com. Jeunesse et VTT	42		06 19 36 55 28	cyril-eyraud@orange.fr	P
A. MICHON	Resp. Com. VTT	69		06 15 03 77 02	aurelien.michon@free.fr	P
M. VALETTE	Resp. Com. Tourisme	26		06 74 78 44 01	monique.valette@cegetel.net	P
R. BEL	Com. Tourisme Corresp. Revue	38		06 83 27 62 66	raymond.bel@orange.fr	EXC
V. FACCHINETTI	Com. Tourisme VRVV	26	Représente le Codep 26	06 28 33 59 96	vincent.facchinetti@wanadoo.fr	P
E. COLOSIO	Challenges et Brevets	38		06 75 19 28 21	emile.c@sfr.fr	P
P. REY	Resp. Com. Sécurité	69		06 61 43 19 40	domipaulrey@free.fr	P
S. MARIN	Com. Formation	69		06 08 96 51 67	marin.sylvie@akeonet.com	P
C. BORGEAIS ROUET	Com. Communication	74	Représente le Codep 74	06 85 53 22 52	cbr4@neuf.fr	P
M. ROUGERT		42	Coopté	06 08 42 82 82	michel.rougert@wanadoo.fr	P
A. BEY		01	Secrétaire	06 10 58 04 65	albey@orange.fr	P
J.M. ROBERT		07	Président	06 23 33 61 22	jeanmarievelo07@laposte.net	EXC
R. DEPUCCIO		26	Présidente	06 81 95 52 80	roselyne.depuccio@wanadoo.fr	EXC
M. COSTANTINI		38	Président	06 83 49 01 32	mcostantini@wanadoo.fr	EXC
D. RAVEL		42	Président	04 77 61 75 85	gravel@ch-firminy.fr	P
C. BIONDA	-	73	Président	06 68 88 89 26	biondacharles@yahoo.fr	EXC
J.P. MONGELLAZ		73	Vice-Président	06 71 03 67 16	jean-pierre.mongellaz@orange.fr	P
R.USEO		74	Président	06 36 12 18 65	r.useo@wanadoo.fr	EXC
Y.DURAND	CTN	07		06 74 70 36 48	y.durand@ffct.org	A
A. HEISSAT	Secrétaire Administrative	38		04 74 19 16 17	ffct.lra@gmail.com	En congé

COMPTE RENDU de la REUNION du COMITE DIRECTEUR du 28 AOÛT 2010 à BOURGOIN JALLIEU

Jean-Jacques ouvre la séance, regrettant une fois de plus le faible nombre de présidents de CoDép (3/8) présents.

Il donne ensuite des nouvelles de sa situation professionnelle rappelant qu'à partir du 1^{er} septembre, il n'aura plus les mêmes facilités de travail qu'il a eues jusqu'à maintenant.

LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 JUIN est approuvé à l'unanimité.

LE PROCHAIN COMITE DIRECTEUR se tiendra à Evian les 16 et 17 octobre. 22 participants (conjointes compris) sont prévus à ce jour. Les indécis devront se décider rapidement. La réunion débutera à 10 heures (accueil à partir de 9h30) pour se terminer vers 17 heures. Le tarif est de 67 € par personne (moins l'équivalent d'un repas, soit 52 € pour les membres du Comité Directeur et présidents ou représentants des CoDép). Les excursions proposées par VVF pour le dimanche matin (Yvoire et Lausanne) paraissent trop onéreuses. Manu s'occupera de l'organisation des loisirs.

TRESORERIE (*Gilles BERNARD*)

Les dépenses s'élèvent à 92 365,78 € et les recettes à 92 338,66 €. Il manque certaines dépenses et recettes de Peisey-Vallandry. Nous avons reçu 12 500 € du CNDS, 10 138 € de la FFCT et 7 000 € du Conseil Régional. Nous avons en caisse à ce jour 55 000 €. Il nous reste encore des sommes à toucher du Conseil Régional et de la Fédération.

On devrait se retrouver en fin d'exercice avec approximativement ce qu'on avait l'an dernier.

Jean-Jacques rappelle qu'il faudra que le CoDép 26 fournisse un bilan détaillé de la SNEJ accompagné des factures pour toucher les 5 000 € du Conseil Régional.

Nous avons touché du Conseil Régional 7 000 € (part fixe) ; il reste à encaisser 3 500 € pour la Formation, 3 500 € pour le développement des écoles cyclos et 1 000 € pour l'achat d'un vidéo-projecteur. Il faudra fournir tous les bilans financiers et les justificatifs.

Jean-Jacques a reçu le contrat d'objectifs 2011, à peu près identique à celui de 2010. Il devra être déposé au Conseil Régional pour le 5 octobre. Une réunion se tiendra au Conseil Régional, à Charbonnières à 18h30 le jeudi 9 septembre. Le président et les deux vice-présidents s'y rendront. Une réunion préparatoire (avec le trésorier et les responsables de commission) est programmée le vendredi 17 septembre à 10 heures au CROS. Pour le CNDS, nous avons touché 12 500 € contre 10 000 € en 2009 : 6 000 € pour les Jeunes, 3 000 € pour la Formation, 2 500 € pour le Tourisme et 1 000 € pour la « prévention santé par le sport ».

Nous avons reçu deux acomptes de la FFCT : 21 600 € et 10 100 €, ainsi que le PLJ pour les critères : 510 €. Les justificatifs pour toucher 750 € suite au stage animateur ont été envoyés à la Fédération.

COMMISSION FORMATION (*Claude LENOBLE*):

Claude et Manu ont fait une formation à 5 **ETAPS** (éducateurs sportifs attachés à une municipalité) de Vénissieux du 21 au 25 juin qui débouchera pour ces derniers sur une qualification d'initiateur (avec bien sûr prise de la licence FFCT). Le même type de formation aura lieu les 7, 8 et 9 septembre avec 30 ETAPS de la ville de Lyon. Le coût demandé aux villes rapporte à la Ligue environ 3 300 €. La qualité de la formation effectuée par la FFCT (formation commencée par Gérard Ducreux) est le motif du choix des communes. Le **calendrier des Formations 2011** sera envoyé par internet la semaine prochaine. Claude rappelle que la Ligue sera toujours à la disposition des CoDép qui désirent programmer une formation et que des formations non prévues peuvent être organisées à partir du moment où il y a suffisamment de personnes intéressées. Pour pouvoir entreprendre les formations de **moniteur**, il faut que les candidats se fassent connaître pour participer d'abord à la 5^{ème} journée ; une date sera alors fixée. Une 5^{ème} journée est d'ores et déjà programmée à Chambéry le 5 février.

Jean-Jacques rappelle qu'il faudra programmer en 2011 une réunion avec les délégués départementaux formation. Il souligne également que la Ligue ne peut se permettre un excédent financier au niveau de la Formation et qu'il faudra encore, autant que se peut, réduire le coût pour tous les participants. Il sera enfin primordial de déposer officiellement auprès de « Jeunesse et Sports » la liste des membres de l'Equipe

Technique Régionale comprenant les instructeurs, les délégués départementaux et une personne active par département.

COMMISSION VTT (Aurélien MICHON) :

Pour la **base de Peisey-Les Arcs**, Julien David (nouveau responsable VTT à la FFCT) a donné un avis favorable pour le label, sous réserve de la création d'itinéraires de randonnées pour famille. Cette base sera officialisée pour le Roc d'Azur.

Les signatures des conventions ont commencé pour la **base de Belley**. Les parcours sont prêts sur le papier. Aurélien par l'intermédiaire de Michel Perrot, prendra un rendez-vous pour visiter les lieux et rencontrer le responsable de la commission du CoDép.

Le dossier de la **base de Mens** dans le Trièves a été constitué et envoyé à la FFCT fin juillet.

Quant à la **base de Faverges** (74), nous n'avons pas de nouvelle. Il faudra reprendre contact avec René Uséo.

Il serait d'autre part important de vérifier si toutes les bases répertoriées (page 22 de l'Annuaire) fonctionnent réellement : ce qui pourrait être un objectif pour la commission VTT. La Fédération assure normalement le suivi des bases sans concertation avec la Ligue ou les CoDép. Si la Fédération gère tout, quel est alors le rôle de la Ligue ? des CoDép ?... La situation demande à être clarifiée ; Aurélien prendra contact avec la commission fédérale VTT.

COMMISSION TOURISME (Monique VALETTE) :

Monique a participé à la **réunion de l'AF3V** le 24 juin à Miribel Jonage. Les participants ont parcouru les 14 km de la piste cyclable qui traversent la banlieue Est du Grand Lyon. Puis ils ont été accueillis par M. Quiniou. La politique « Mode Doux de la Région » a ensuite été présentée. Monique n'a pas reçu le compte-rendu de cette réunion. Michel le lui communiquera.

Monique a participé à la demande du Conseil Général, à l'**inauguration des deux premières sections de Via Rhôna** St Rambert-St Vallier et Tain l'Hermitage le 27 juin à Valence. Elle est intervenue auprès de la Presse, suite à un accident, pour rappeler l'interdiction des engins motorisés sur la voie verte. Monique a adressé une lettre au Conseil Général afin de savoir qui est responsable de l'entretien de cette voie. La réponse définit les responsabilités suivant les sections, mentionnant que c'est le département qui est chargé de l'entretien et de l'exploitation de la véloroute voie verte. Paul rappelle que de nombreux accidents ont lieu sur les voies vertes. Alain Bey signale une voie verte en construction : l'« Anneau Bleu » qui sera une liaison avec la Via Rhôna et qui concerne le Parc de Miribel-Jonage.

Jean-Jacques a reçu un mail de démission de Raymond Bel ; après un contact téléphonique du président, Raymond semble vouloir revenir sur sa décision et serait prêt à prendre en charge la partie Revue au sein de la commission Tourisme. Monique avait également manifesté son désir de se retirer en cas de départ de Raymond. Une réunion de la commission se tiendra, si possible et selon les disponibilités de R. Bel, le vendredi 17 septembre après-midi (suite à la réunion du matin sur les contrats d'objectifs). Cette réunion, aura pour objet de fixer des objectifs précis jusqu'en 2012 (en plus de La Revue et du Challenge de Ligue qui en font partie). L'une des premières tâches de la commission sera de réunir les délégués tourisme des CoDép et de recenser ce qui se fait dans les départements et ce qu'on peut faire ensemble ; il faudra intégrer à cette commission ces délégués qui doivent en être le fondement. La commission tourisme, c'est avant tout l'image des 8 CoDép. ; les délégués tourisme devront alors automatiquement en faire partie, les membres de la Ligue ayant un rôle d'animation et de coordination. L'ordre du jour de cette réunion sera préparé le 17 septembre. Jean-Jacques rappelle pour terminer que les problèmes d'organisation subsistent avec l'AF3V : invitations envoyées par l'AF3V, compte-rendus qui ne nous parviennent pas.

Le salon R' Bike se tiendra du 18 au 20 septembre à Eurexpo à Chassieu ; il faudra que nous soyons présents et organisons un tour de rôle. Catherine en profitera pour contacter des annonceurs potentiels.

Pour le **Challenge de Ligue**, Emile distribue aux CoDép la liste des clubs qui n'ont pas envoyé leur fiche.

Pour le **Brevet de Ligue**, 101 cartes ont été vendues ; les cartes seront à refaire. Il faudra préparer une maquette pour le prochain CD et demander un devis à l'imprimeur. Pour les médailles, il faudra prévoir l'inscription : « *Brevet de Ligue Rhône Alpes* ». 200 sont disponibles.

Concernant **les vêtements**, Emile fait le bilan des stocks. A noter que 98 maillots ont été commandés pour la SNEJ. 14 maillots ont été vendus. Il faudra des maillots pour le salon R'Bike. Des maillots seront également à prévoir pour les formateurs (à mettre sur le budget prévisionnel 2011).

COMMISSION SECURITE (Paul REY) - **Rapport de Paul :**

1-Accidentologie

FFCT : A mi-Août, **22 décès** dont **19** cardiovasculaires, un cyclotouriste renversé, une chute isolée et un inconnu.

Sur les 19 décès cardiovasculaires, 85 % ont entre 60 et 70 ans.

LRA : 160 accidents à fin juillet

Ecart important avec fin juin dû à la saisie manuelle des accidents signalés par déclaration manuscrite faite courant juillet au niveau de la FFCT.

13 % dus à

Voiture	8 accidents (1 cyclo responsable et un en cours d'enquête)
Camion	2 accidents (1 cyclo responsable et une perte de chargement)
Infrastructure	4 accidents
Mécanique	3 accidents
Divers	4 accidents

87 % dus aux cyclotouristes entre eux ou chute isolée.

Départements en forte baisse Ain et Ardèche

Départements avec une variation faible Drôme, Isère et Rhône

Départements en hausse Loire, Savoie et Haute Savoie

2-Accident sur D 1075 dans l'Ain

2 cyclotouristes renversés par une voiture-deux morts (A priori non affiliés FFCT)

Cette section de route est très dangereuse avec une accidentologie forte et aucun moyen d'échappement sur la droite (glissière proche). Type de route à éviter le plus possible.

3-Déclaration d'accident

Inciter fortement vos licenciés à déclarer leurs accidents :

avec ou sans dommage corporel ou matériel

avec des assurances personnelles qui couvrent bien les dommages, sans mentionner les MMA

4-Formation

Il est rappelé l'importance de la formation « adulte expérimenté » qui est la formation de base de tout adhérent à la FFCT. Incitation forte à les programmer au sein des clubs ainsi que la formation d'animateur

5-Application du décret du 30 juillet 2008 concernant la circulation à contre sens des cycles dans les sens interdits situés en zone 30 ou zone 20.

Il est précisé que ne sont concernés par ce décret que les rues en zone 30 ou zone 20... et que, si la signalisation n'est pas en place, il est indispensable de vérifier qu'un arrêté circonstancié du Maire n'interdit pas cette circulation cyclotouriste à contresens.

Les rues dont la vitesse est limitée à 30 ne sont pas concernées par ce décret sauf si le Maire l'accepte et met la signalisation réglementaire en place.

6-Pont de Condrieu

Le conseil Général du Rhône a chargé un bureau d'étude, notamment, de la prise en compte de la circulation des cyclistes sur ce pont.

Le CODEP de l'Isère a été sollicité. Côté CODEP 69, Paul Rey établira les contacts nécessaires avec ce bureau d'étude en liaison étroite avec Gilbert Pelloux en charge des voies vertes et véloroutes.

7-Action sur les équipements

Afin d'améliorer la visibilité des cyclotouristes, Paul souhaite lancer une action auprès des équipementiers pour avoir des vêtements comportant systématiquement des bandes ou des liserés rétro réfléchissants.

Ces éléments ne seraient pas réglementaires mais permettraient de rendre visible les cyclotouristes par tous temps : il ne dispenserait pas de l'obligation de mettre la chasuble réglementaire dans certaines conditions.

De plus, dans le même esprit, une action de marquage par des éléments rétro réfléchissants sur des équipements comme le casque, les chaussures, les pédales, les roues pourrait être envisagée et proposée.

8-Action de formation « sécurité » lancée par la FFCT

Cette action concernera en priorité les responsables sécurité de CODEP et de Ligue, de plusieurs régions proches de Rhône Alpes. Paul est chargé de déterminer un lieu permettant d'assurer l'hébergement, la restauration et la formation. Il devra prendre en compte le cahier des charges de Maurice Taillefer en charge de cette formation (salle pouvant accueillir 20 à 30 personnes avec hébergement pour ceux qui arrivent la veille). Cette formation devrait durer une journée et est proposée le samedi 19 février 2011. Le CREPS de Voiron pourrait être un lieu idéal pour assurer cette formation. Lieu et adresse sont à fournir avant le 10 octobre. Une question subsiste : on ne sait pas quelles seront la ou les autres Ligues participantes. Paul souhaiterait également connaître le contenu de cette formation.

Intervention du président :

- La FFCT avait envoyé les « Rendez-vous sport-santé et bien être » s'adressant aux clubs organisant une randonnée le week-end du 25-26 septembre : aucune remontée à ce jour.
- Pour le « Ruban bleu Sécurité », il est à envoyer à la FFCT avant le 15 septembre ; Jean-Jacques a reçu une demande du CoDép 38 concernant les Cyclos Randonneurs Varsois qu'il a transmise avec avis favorable.
- Nous avons reçu de la Fédération les fiches « Les bons réflexes pour tous », mémento sur les règles élémentaires de sécurité. Ce document a été adressé aux Comités Départementaux et Régionaux de Tourisme, aux Directions Départementales et Régionales de la Cohésion Sociale Jeunesse et Sports, aux Offices de Tourisme. Nous n'en n'avons reçu qu'un seul exemplaire, ce qui est dommage ; il nous en faudrait quelques centaines... Demande sera faite par Jean-Jacques à la FFCT.

COMMISSION DES LITIGES (Patrick PERRARD) : R.A.S.

COMMISSION JEUNESSE (Jacques VIEL) : *Rapport de Jacques :*

SNEJ 2010 à St Paul 3 Châteaux :

Un gros travail a été fait en collaboration avec Claire MALLARD qui est une professionnelle et Cyril pour la préparation de ce séjour. Merci à eux.

Merci à toutes les autres personnes qui nous ont aidés.

Il y avait près de 700 jeunes sur le site dont 76 jeunes et 18 encadrants de Rhône Alpes

Une super semaine passée sous une chaleur torride + de 35 ° toute la semaine. De nombreuses consultations dues à la chaleur et des saignements de nez. Bravo aux infirmiers

Un échange de coups entre deux jeunes de notre Ligue (quelle sanction prévoir ?). Les coups ont été échangés à l'occasion d'un jeu entre les deux jeunes, ils se sont énervés et se sont battus. (la même explication provenant des 2 jeunes) ; ils se sont serrés la main et n'ont pas gardé de rancune pour la suite du séjour.

22 jeunes ont participé au C.N.E.R. (Concours National d'Education Routière), 5 ont été sélectionnés pour la finale : PERRET Thibault, BIETRIX Hugo, PANCERA Brian, LAPAILLOTTE Léo, PIOLAT Maxence. A noter que c'est une première participation pour tous.

4 jeunes pour la Route et 8 jeunes pour le VTT ont participé à la finale nationale du critérium.

La demande de PLJ a été renvoyée après correction. Certains chèques pour frais médicaux ont été payés par les parents. Le bilan financier est en cours.

Deux éducateurs de l'Ain n'ayant pas été retenus (inscription tardive, effectif au complet), n'ont pas envoyé leurs jeunes ; c'est dommage pour eux !

[Alain BEY (qui a participé à la SNEJ) et les responsables de la Ligue regrettent l'attitude odieuse et inadmissible de certains responsables fédéraux (Alain RAT pour ne pas le nommer).]

Peisey-Vallandry :

Nous avons eu la visite de Yvon DURAND et Julien DAVID de la commission VTT de la Fédération.

Du 18 au 22 août, 29 jeunes ont participé. Un jeune a dû rentrer suite à une angine, un autre suite à une chute sans gravité corporelle mais vélo inutilisable.

Il est à noter un bilan négatif pour la randonnée route : aucun participant. L'an dernier, 15 personnes avaient participé, mais il y avait le film Paris-Pékin et la majorité de ces dernières l'avaient effectué.

A noter aussi la projection de films intéressants (notamment sur le tour du monde à vélo).

Les besoins en matériel de jeu s'élèvent à environ 100€ à 150€ (à mettre sur le budget prévisionnel 2011).

Il faudrait prévoir une tente sanitaire pour isoler les jeunes en cas de maladie en attente de l'arrivée des parents.

Les critères :

La Savoie propose le Village Les Tilleuls à Ayn (73) pour 32 € +2 € pour les draps.

Pour la Loire, il faudra contacter Delphine.

A noter que la commission jeunesse de **la Ligue a été représentée** lors de différentes actions fédérales : le départ du Paris-Vienne (Cyril), l'arrivée du Trait d'union (Jacques), la Semaine Fédérale des jeunes à Verdun (Jacques)

Le président remercie vivement et félicite Sylvie et Bernard pour l'énorme travail accompli lors de la SNEJ. Il souligne le travail colossal que représente une Semaine Nationale Jeunes. Il félicite également toute l'équipe d'encadrement de la Ligue, le CoDép 26 et tous les bénévoles. Il déplore les relations tendues entre les organisateurs et les responsables fédéraux : tout ne peut pas être dit n'importe où, n'importe comment... Un certain nombre de bénévoles, écoeurés, ne se réengageront pas dans une organisation fédérale. Félicitations enfin à tous les jeunes qui ont subi des conditions d'hébergement difficiles, pour leur comportement.

Jean-Jacques :

- rappelle la proposition de Cyril d'offrir aux jeunes de la SNEJ une photo grand format du groupe pour un coût de 1,50 € par personne. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.
- mentionne la participation de 4 jeunes de la Ligue au Paris-Vienne.
- demande de penser au renouvellement des conventions des écoles cyclo, notamment Montalieu.
- nous informe qu'un jeune de Grenoble a participé au stage pour les jeunes cadres dirigeants du CROS.
- précise que le club de St Bonnet le Château doit nous envoyer son bilan financier et d'activités concernant le VI les menant avec leurs jeunes à Peisey Vallandry, afin de toucher la 2^{ème} partie de la subvention Ligue soit 250 €

COMMISSION COMMUNICATION (Manu Carpentier) :

L'Annuaire 2011 :

Manu demande aux responsables de commission de reprendre et mettre à jour l'article sur leur commission et aux présidents des CoDép de corriger et compléter le tableau « excel » et de noter les dates à retenir des manifestations 2011. Les modifications ultérieures éventuelles devront être envoyées sous « word ». Penser à laisser un espace pour les n° de téléphone et non un point. Les logos « école cyclotouriste » et « clubs 100% VTT » seront maintenus ainsi que les logos pour les organisations qui ont un accueil Jeunes ou un accueil handicapés.

Manu rappelle la procédure pour les organisations qui partent des clubs ou du CoDép ; elles sont validées par le CoDép, la Ligue, puis la Fédération. A partir de fin décembre, tout est bloqué et aucune modification ou rajout n'est possible : les manifestations ne pourront plus figurer sur le O.I.N. papier. Avertir Manu en cas d'ajout ou de modification d'une manifestation, après validation du CoDép. Pour le rajout d'une manifestation, le club demandeur a deux mois avant la date de la manifestation pour la rentrer sur le O.I.N. électronique.

Chaque commission et chaque CoDép est responsable de ses photos. Fournir 5 photos maximum par commission, de bonne qualité.

Pour la publicité, 3 200 € auraient pu être récupérés si chaque annonceur avait payé le tarif normal et on n'aurait pas eu un déficit de 1 100 € Pour 2011, les prix réels seront appliqués à tous (à part pour les frères Pomponio). Il faut arriver à équilibrer financièrement l'Annuaire sachant que la publicité ne représente actuellement que 9 %.

Marie Menut relance actuellement les anciens annonceurs. Il faudra connaître nos partenaires et les budgets fin novembre.

Catherine lance un appel à tous ceux qui pourraient trouver de nouveaux partenaires : les lui signaler dès que possible.

VVF propose de prendre en charge une partie de l'impression. Il faudrait récupérer financièrement l'équivalent d'une page... voir aussi combien nous coûterait l'Annuaire imprimé par VVF...

Le travail de Marie Menut reste pour nous indispensable.

Jean-Jacques fera un courrier à tous les clubs pour les encourager à passer ou trouver des partenaires pour une publicité dans l'Annuaire.

Le Crédit Mutuel, les transports Véolia, Décathlon (siège régional), et GRDF seront contactés. Renouveau sera relancé. Rendez-vous a été pris avec l'hôtel Terminus (73). Au salon R'Bike, les exposants seront également contactés.

Jean-Jacques rappelle qu'une convention de partenariat a été établie avec : un engagement sur plusieurs années avec un tarif préférentiel / ou bien un engagement sur l'Annuaire et la Plaquette, / ou bien encore une publicité avec des bons de réduction ou des lots pour nos manifestation. Il faut utiliser cette convention.

La plaquette :

Elle contiendra aussi des publicités vendues 300 €HT sur chacune des 7 fiches. Le coût estimé est de 2 314€+ 1 700€ pour la réalisation et la conception des fiches.

Jean-Jacques rappelle qu'à moyen terme, une fiche par CoDép pourra paraître, financée par une publicité trouvée par le CoDép. pour un montant de 300 €HT. Il rappelle également que la plaquette a un coût de 6 000 € et qu'on a 2 000 € du CNDS à cet effet.

Il nous faudra un minimum de 7 publicitaires pour rentrer dans nos frais.

Avant le 4 septembre, les textes pour la plaquette devront parvenir à Michel et les photos à Manu.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE le dimanche 16 janvier 2011 :

Le 8 juillet, Jean-Jacques, Manu et Claude sont allés à Villefranche/Saône visiter les locaux. La salle des Echevins, offerte par la Municipalité, est une belle salle mais toute en longueur pouvant accueillir 300 personnes assises. Il reste à régler l'absence d'estrade qu'il faudra louer si le club local n'en trouve pas une, ainsi que les écrans de retour de l'ordinateur.

Le repas du dimanche midi sera servi pour 16 € le vin étant fourni par le club à raison, éventuellement, d'une bouteille gratuite sur deux.

Le cadeau sera une bouteille de Beaujolais.

L'hôtel Ambiance, en bordure d'autoroute accueillera le Comité Directeur. Les tarifs seront à négocier.

La réunion du Comité Directeur aura lieu le samedi 15 janvier de 14h à 17h. Il n'est pas sûr que nous puissions installer la salle le samedi soir...

LE TOUR DES DEPARTEMENTS : voir les *compte-rendus des CoDép.*

- Jean-Jacques souligne les opérations réalisées par le CoDép 26 pour les handicapés qui sont une réussite. - Le club FFC de St Rambert a demandé l'affiliation à la FFCT.

- Le CoDép 73 a eu des problèmes pour une randonnée passant dans l'Isère dont la Préfecture a exigé le port du casque ; demande à ignorer ; on ne peut que recommander le casque mais en aucun cas l'obliger, surtout par écrit.

- Trois clubs (et non 2) se sont inscrits dans le CoDép 42 pour expérimenter les « Maillons FFCT

DIVERS :

RECOMPENSES :

Pour les médailles fédérales, le délai pour les demandes est le 31 août. A noter le peu de demandes pour la Ligue.

Jean-Jacques rappelle aux CoDép de penser à récompenser les bénévoles ; le délai est d'un mois avant l'assemblée générale de la Ligue pour la « Reconnaissance fédérale ». La demande doit être envoyée au président de la Ligue qui fait suivre à la Fédération.

NOUVEAUX CLUBS :

Un seul club est paru au J.O. dans l'Isère (Wheels Land à Vaulx Milieu)

Un nouveau club s'est affilié en Savoie : l' »Association des Sourds de Cognin » dont le dossier a été envoyé directement à la FFCT, sans passer par la Ligue (qui doit le signer !).

EFFECTIFS :

Nous sommes à ce jour 13 513 licenciés (nous étions 13 698 au 31.12.09) avec 6 clubs en moins.

L'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie sont en hausse, l'Ain est en forte baisse (-113) toujours par rapport au 31.12.09.

L'abonnement aux Revues est en légère augmentation : + 14.

Le pourcentage des féminines est de 22,5 %.

Les jeunes sont 1 120 (-197 par rapport à fin 2009).

« **LES MAILLONS de la FFCT** »

La FFCT a lancé un appel aux clubs acceptant de tester ce dispositif dont l'objectif est d'attribuer un label aux clubs méritants avec 4 niveaux de référence. 7 réponses ont été enregistrées.

L'AG de la FFCT à GERARDMER le 11-12 décembre :

Le président de la Ligue Languedoc-Roussillon propose d'affréter un car qui partirait le vendredi. Jean-Jacques a proposé un arrêt à Valence, Lyon et Bourg-en-Bresse. Priorité serait donnée aux élus de la Ligue, présidents de CoDép et de clubs. Il faudra connaître assez vite le nombre de personnes intéressées afin de savoir si l'opération est rentable : une vingtaine de personnes sont souhaitées pour notre Ligue.

QUESTIONS DIVERSES :

- Une soirée Sergio sera organisée dans la Loire en 2011 sous l'égide de la Ligue.
- Jean-Jacques représentera la Fédération pour la concentration de Pavezin.
- Un « pot de Ligue » pourra être envisagé pour la prochaine Semaine Fédérale. A discuter...

Pour le prochain CD, les responsables de commission présenteront leurs objectifs pour 2011 et leur budget prévisionnel.

Le président,

Jean-Jacques PECH

Le secrétaire général,

Michel PERROT